

VEXININFO

Bulletin d'information numéro 55 - Septembre 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et vous souhaitons à toutes et à tous une bonne rentrée.

Nous profitons de cette édition pour vous présenter ou vous rappeler les consignes de tri qui contribuent à améliorer la qualité de notre environnement.

Ce Vexinfo vous informe également de l'avancement des travaux relatifs à l'ancien hôpital Bertinot Juël et à la zone économique et commerciale du Vexin-Thelle à Chaumont-en-Vexin. Soyez assurés que nos objectifs premiers restent un développement harmonieux du territoire et une qualité de vie pour nos habitants.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Bien sincèrement,
Le Président

Rond-point d'accès à la zone commerciale du Vexin-Thelle à Chaumont-en-Vexin



Sommaire

 AMENAGEMENT DE L'ESPACE P. 2	 CULTURE & TOURISME P. 27-34
 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE P. 3-6	 SPORTS & LOISIRS P. 35-41
 EMPLOI ET FORMATION P. 7-9	 SECURITE P. 42
 ENVIRONNEMENT P. 10-23	 DIVERS P. 43-44
 SOCIAL P. 24-26	

Compétences

- Aménagement de l'espace • Développement économique • Protection et mise en valeur de l'environnement
- Etude, programmation, promotion, communication, animation, information, formation et coordination • Action sociale
- Tourisme culture et animation • Sport • Logements • SIG • Centre de secours • Collèges • Sécurité
- Sujets traités dans la présente publication.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Les travaux de réhabilitation ont démarré dans les locaux de l'ancien hôpital Bertinot Juël à Chaumont-en-Vexin.

Nous l'avions promis... nous y sommes.

Les travaux de réhabilitation de l'ancien hôpital Bertinot Juël ont été notifiés à l'entreprise QUILLE en juin 2010, pour 2 millions d'euros de travaux environ.

Le CMPP (Centre Médico-Pscho-Pédagogique), la Trésorerie, la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation) devraient pouvoir intégrer le rez-de-chaussée de ces locaux dès fin 2011.

Des espaces sont également réservés pour des actions culturelles ou caritatives.

L'étage va également être aménagé pour y accueillir une quinzaine de logements locatifs.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aménagement de la zone économique et création de la zone commerciale du Vexin-Thelle

Nous vous l'avions annoncé dans le précédent VEXINFO, la Communauté de Communes, au titre de ses réserves foncières, a pu créer la zone économique du Moulin d'ANGEAN (60240 Chaumont-en-Vexin), permettant à de nombreux industriels de s'y implanter. En même temps, et à l'issue d'une étude menée par un cabinet indépendant, la Communauté de Communes a décidé de réaliser des aménagements, notamment pour permettre le développement de la future zone commerciale du Vexin-Thelle.

Ainsi, depuis juin, des terrassements sur la route départementale n° 583 ont débuté afin de créer le futur giratoire qui desservira la zone commerciale du Vexin-Thelle.

En même temps, les travaux de viabilisation (réseaux d'eau, d'électricité et du gaz....) sont réalisés à l'intérieur de la zone économique permettant ainsi aux terrains qui n'étaient pas encore viabilisés d'être très prochainement mis à la vente.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Visite de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise sur le territoire de la CCVT

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise était sur notre territoire le 18 mars dernier. Il a pu visiter en présence de nos Vice-Présidents, Messieurs Bertrand GERNEZ et Pierre RAMBOUR, ainsi que Monsieur Jacques KARPOFF, Maire de la commune de Trie-Château, les entreprises suivantes :

Ferronnerie d'Art, métallerie à Jouy-Sous-Thelle

Monsieur Thierry SANCHEZ 03 44 47 90 15

Ancien salarié d'une métallerie de Beauvais, Monsieur Thierry SANCHEZ a créé son entreprise spécialisée dans la ferronnerie d'art et métallerie en janvier 2007. Il réalise tous travaux de ferronnerie (portail, grille, barrière...) mais ce qui le passionne indéniablement, c'est la création ! Il travaille principalement sur commande pour des particuliers (exemple : rénovation de châteaux).



▲ Mr SANCHEZ

STTS Brazing solutions - Fabrication de spécialités chimiques pour traitement des métaux à Fleury

Monsieur Jean-Claude FOUCAUD 03 44 49 02 19

La société S.T.T.S a été créée en 1976 et a pour vocation initiale la conception, la fabrication et la commercialisation de produits de traitement de surfaces, d'où son nom : Spécialités et Techniques en Traitement de Surface.

Ses activités sont les suivantes : Recherche, développement et fabrication de flux de soudage et de brasage (*).

Après 25 ans d'activité internationale, l'entreprise S.T.T.S réalise maintenant 80 % de son chiffre d'affaires à l'export sur l'ensemble du globe.

S.T.T.S est certifiée ISO 14001 au niveau environnemental, ISO 9001 version 2000, Valeo 1000 A89 et Certigaz.

(*) On appelle brasage, l'assemblage à l'aide d'un métal d'apport de nature différente des pièces assemblées ; métal d'apport qui a une température de fusion inférieure aux pièces assemblées. La réunion des pièces est faite par mouillage car ces dernières ne participent pas à la fusion. La brasure est le résultat du brasage. Le brasage nécessite l'application d'un décapant qui peut se trouver sous forme de pâte ou de poudre selon le type de métal d'apport mis en œuvre.



▲ Mr FOUCAUD

Au Temps d'Antan - Ebénisterie - Restauration de meubles d'art à Trie-Château

Monsieur Thierry FOURNIER 06 07 01 40 03 ou 09 75 43 93 63

C'est suite à un licenciement économique (après le départ en retraite de son ancien patron) qu'il a décidé de créer son entreprise.

Aujourd'hui, il travaille essentiellement pour les particuliers et les antiquaires.



Mr FOURNIER ▲

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mécanique – Réparation autos à Chaumont-en-Vexin - Monsieur Hervé CANDELLIER 03 44 49 00 10

De formation militaire à la base, Monsieur CANDELLIER a exercé pendant 8 ans dans la mécanique agricole avant de créer sa propre entreprise. Il a créé son garage dans le centre ville de Chaumont-en-Vexin (rue Raymond Pillon) en 1993 avec son épouse. Il a tout de suite obtenu le panneau Renault car la marque n'avait plus de relais local dans le secteur. Face au développement de l'activité, cet emplacement s'est vite révélé trop exigu. De plus, le garage n'était manifestement plus aux normes de sécurité ; ce qui a découragé plusieurs salariés nouvellement embauchés. Pour remédier à ce problème, le couple a décidé de faire construire un nouveau garage qui réponde parfaitement aux standards de la marque, qui corresponde aux nouvelles normes de sécurité et permette d'accueillir de nouveaux salariés. Le déménagement a eu lieu en juillet 2002.

Activités :

- Mécanique (atelier et service rapide)
- Carrosserie (agrément avec la Macif, la Maif, la GMF)
- Négoce VO / VN
- Climatisation
- Electricité
- Préparation au contrôle technique.

Institut Clin d'œil – Esthétique à Trie-Château – Madame Delphine FERÉ 06 87 26 88 02

Madame FERÉ a obtenu son diplôme d'esthétique en 1997.

Après avoir été salariée dans plusieurs instituts d'esthétique, Delphine FERÉ a eu envie d'essayer de se lancer en mai 2008.

Elle s'exerce dans l'épilation, la relaxation et le soin du visage. Elle travaille en partenariat avec le centre aquatique Aquavexin et l'amicale de l'hôpital de Gisors.



Mr et Mme CANDELLIER ▲



▲ Mme FERÉ

NOUVEAU

A Monneville

Depuis le 1er juin 2010, installation de deux infirmières conventionnées

au 1 ter F, rue de Marquemont
60240 Monneville
Fatima Amin-Dumora & Laurence Lager
06 14 96 49 38

Elles vous proposent des soins 7 jours/7 au domicile du patient ou au cabinet sur rendez-vous.

Permanence au cabinet du lundi au vendredi de 16h00 à 17h00.

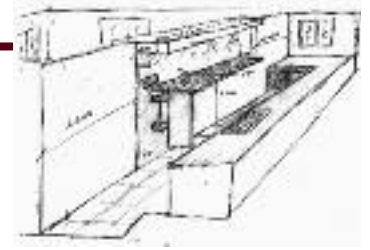
Accès : Parking à disposition de la clientèle.





NOUVEAU

A Eragny-sur-Epte Société ARMONY D'INTERIEUR



Afin de pouvoir faire de leur passion commune leur métier, Monsieur et Madame COUBRIS ont créé en avril 2010 la société ARMONY D'INTERIEUR, dont le siège social est situé sur la commune d'Eragny-sur-Epte.

Leur expérience professionnelle leur a permis aujourd'hui de pouvoir proposer à leurs clients une étude complète portant sur l'aménagement intérieur de leur habitation, allant de la réalisation d'un croquis détaillé jusqu'à la réalisation complète des travaux (si le client le souhaite).

L'ETUDE

Après appel et prise de rendez-vous, Mr et Mme COUBRIS se déplacent au domicile du client. Cette première visite permet d'appréhender l'environnement dans son état actuel et les besoins des clients.

Si le client le souhaite, une fois l'étude réalisée et les différentes esquisses terminées, Mr et Mme COUBRIS poursuivent par la réalisation concrète du chantier.

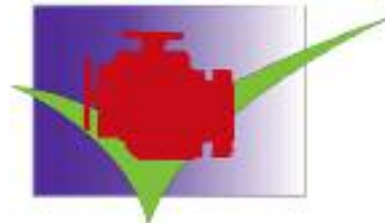


**Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter Mr et Mme COUBRIS
au : 02 32 55 98 07**

A Courcelles-lès-Gisors

Depuis le 19 avril 2010, "Diag Auto Assistance" propose ses services à domicile pour le diagnostic des pannes électroniques de votre voiture. L'entreprise étant équipée d'un outil multimarque, elle vous aide à trouver l'origine de la plupart des pannes électroniques pour ensuite réparer vous-même, si vous le souhaitez.

"Diag Auto Assistance" propose également l'entretien de la climatisation de votre automobile : vérification du bon fonctionnement, recharge en gaz réfrigérant, et recherche des fuites.



**Pour plus de renseignements,
contactez Damien PAIN au 06 88 98 00 34
ou visitez son site internet :
www.diag-auto-assistance.com**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAU



A Delincourt, service à domicile.

Auto-entrepreneur depuis novembre 2009

“Au plaisir de vous rendre service”

Plusieurs services vous sont proposés :

- Garde d'enfant de plus de 3 ans
- Courses
- Accompagnement des personnes dans leurs déplacements
- Ménage et repassage
- Aide aux devoirs

50% du montant de la prestation sont déductibles des impôts, avec un plafond.

Pour tous renseignements :
Melle Le Magourou Auriane 14, rue Moucheuse
60240 Delincourt
Tél. : 03 44 89 24 79 - 06 45 42 81 56



A Liancourt-Saint-Pierre Atelier de Mosaïque depuis juin 2010

Sylvie Traverse a transféré son Atelier de Mosaïque (créations et enseignement), 1 Hameau des Groux à Liancourt-Saint-Pierre.

Depuis 15 ans, elle pratique la mosaïque (animatrice au Musée du Louvre, en établissements scolaires, Instituts Médicaux Professionnels, cours particuliers). Elle propose aujourd'hui d'initier ou de perfectionner aux multiples techniques de la mosaïque, adultes comme enfants. La mise en œuvre de matériaux très variés tels que le marbre ou la pâte de verre vous ouvrira les portes de la création.

Vous réaliserez ainsi :

- des objets décoratifs tels que panneaux muraux, dalles de sol, plateaux de table, entourages de miroirs, frises à intégrer dans carrelage...),
- des reproductions de mosaïques antiques,
- ou toutes autres créations originales répondant à un projet personnel ...

Conditions essentielles requises pour la pratique ... Patience et minutie !

- **Cours adultes** : au choix Mardi ou Vendredi de 10 h à 13 h ou de 14 h à 17 h
- **Inscription annuelle**
- **Cours enfants** : Mercredi 14h à 16h (à partir de 9 ans).



Organisation de stages à la demande les week-ends ou la semaine durant les congés scolaires.

Voir conditions sur le blog : mosaiqueduvexin.over-blog.com

Inscription aux cours ou stages auprès de Sylvie Traverse : **Tél : 06 61 96 77 55 (visite de l'atelier sur rdv)**

INFO

**Agrandissement
du Cabinet de courtage
"Assurance, Finance et Courtage"
de Monsieur Laurent COQUEREL,
spécialiste en assurances.**

**Toutes vos assurances
E-mail : afc.coquerel@wanadoo.fr
22, rue Pierre Budin
60240 Chaumont-en-Vexin
Tel : 03 44 49 36 20
Fax : 03 44 49 36 10
Port : 06 12 38 78 28**



EMPLOI ET FORMATION

Picardie en ligne par la Communauté de Communes du Vexin-Thelle

CALENDRIER D'INITIATION ET D'ANIMATIONS PICARDIE EN LIGNE - PLATEFORME DU VEXIN-THELLE A CHAUMONT-EN-VEXIN - ANIMATIONS REALISEES A CHAUMONT-EN-VEXIN				
MOIS DE SEPTEMBRE 2010		MOIS D'OCTOBRE 2010		
	MATIN (9h30-12h)	APRES-MIDI (14h30-18h30)	MATIN (9h30-12h)	APRES-MIDI (14h30-18h30)
SEMAINE 35	MERCREDI 01			MODULE N° 17 HALLOWEEN Ateliers Créatifs avec Word
	JEUDI 02	MODULE N° 11 Découverte d'EXCEL (25 AOUT & 2 SEPT)	MODULE N° 8 Découverte de WORD (02 & 09 SEPTEMBRE)	MODULE N° 1 Découverte de l'Ordre L'ORDRE LA BOURSE
	VENREDI 03	MODULE N° 2 Découverte de l'Ordre LE CLAVIER	MODULE N° 16 Créer son Site Internet (du 2 sept au 8 oct)	MODULE N° 16 Créer son Site Internet (du 2 sept au 8 oct)
SEMAINE 36	MERCREDI 08		MODULE N° 4 Naviguer sur Internet (01 & 08 SEPTEMBRE)	MODULE N° 19 Créer son Site Internet (du 2 sept au 8 oct)
	JEUDI 09	MODULE N° 3-1 Découverte de l'Ordre MANIPULATION DE FICHIERS	MODULE N° 8 Découverte de WORD (02 & 09 SEPTEMBRE)	MODULE N° 12 Découverte de l'Ordre Sécurité et Prévention
	VENREDI 10	MODULE N° 3-2 Découverte de l'Ordre GESTION DE FICHIERS	ACCES LIBRE	ACCES LIBRE
SEMAINE 37	MERCREDI 15		MODULE N° 14 Retouches Photos PIGASA	MODULE N° 8 Découverte de WORD (02 & 09 OCTOBRE)
	JEUDI 16	MODULE N° 15 Montages Photos - PAINT.NET (16 & 23 SEPTEMBRE)	MODULE N° 9 - WORD Style et Mise en Forme (16 & 23 SEPTEMBRE)	MODULE N° 13 Montage Vidéo MOVIE MAKER
	VENREDI 17	MODULE N° 1 Téléchargement et Installation de Logiciel	MODULE N° 16 Créer son Site Internet (du 2 sept au 8 oct)	MODULE N° 3-2 Découverte de l'Ordre GESTION DE FICHIERS
SEMAINE 38	MERCREDI 22		MODULE N° 5 Communiquer avec Internet Le Mail	MODULE N° 8 Découverte de WORD (13 & 20 OCTOBRE)
	JEUDI 23	MODULE N° 15 Montages Photos - PAINT.NET (16 & 23 SEPTEMBRE)	MODULE N° 9 - WORD Style et Mise en Forme (16 & 23 SEPTEMBRE)	MODULE N° 10 WORD - La Publication
	VENREDI 24	MODULE N° 19 Les Outils Marketing (Word - Vista Print)	ACCES LIBRE	ACCES LIBRE
SEMAINE 39	MERCREDI 29			MODULE N° 6 Communiquer avec Internet Le Message Instantané
	JEUDI 30	MODULE N° 11 Découverte d'EXCEL (21 & 28 OCTOBRE)	MODULE N° 11 Découverte d'EXCEL (21 & 28 OCTOBRE)	MODULE N° 12 Découverte de l'Ordre Sécurité et Prévention
	VENREDI 31	MODULE N° 16 Les Outils Marketing (Word - Vista Print)		MODULE N° 12 Personnaliser son Ordre

Animations gratuites - Inscrivez-vous à la Maison des Emplois et de la Formation - Renseignements : 03 44 45 31 40 - 43, rue de l'Hôtel de Ville - 60240 Chaumont-en-Vexin - christophe.camargo@cc-vexin-thelle.fr - <http://chaumont-en-vexin-en-ligne.fr>

PLANNING SOUS RESERVE DE CHANGEMENTS

EMPLOI ET FORMATION



Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) Un Défi - Une Reconnaissance – Un Espoir *Entretien avec un nouveau Bachelier*

Monsieur G., Technicien Modeleur Expérimenté, a obtenu en mars 2010 son Baccalauréat Professionnel de Technicien Modeleur par la Validation des Acquis de l'Expérience. Aujourd'hui, il accepte de partager son expérience avec nous.

Quel est votre parcours professionnel ?

Monsieur G :

“Avec un CAP de Mécanicien Modeleur et une mention complémentaire de Maquétiste, j'ai travaillé pendant 23 ans dans l'industrie, notamment automobile. Actuellement demandeur d'emploi, je me suis aperçu, durant mes démarches, que le CAP représente peu de chose et que les employeurs recherchent de plus en plus du personnel qualifié et diplômé. C'est ce qui m'a incité à entamer une Validation de mes Acquis”.

Quels sentiments vous animaient lorsque vous avez décidé de valider vos acquis ?

Monsieur G :

“Au début, j'avais peur, peur de ne pas y arriver. Je n'étais pas retourné sur les bancs de l'école depuis 25 ans, je me disais que cela allait être difficile. En même temps, je me rendais compte que le marché de l'emploi est brutal et qu'il est important d'évoluer”.

Comment s'est déroulé votre parcours VAE ?

Monsieur G :

“Au début, j'ai été suivi au Point-Relais-Conseil de Chaumont-en-Vexin qui m'a expliqué ce qu'est la VAE et m'a aidé à choisir le diplôme qui correspondait à mon expérience. Puis, il m'a orienté vers l'Organisme Valideur qui m'a accompagné à constituer mon dossier de validation”.

Comment cela s'est passé pour la rédaction de votre dossier de validation ?

Monsieur G :

“Au début, écrire et détailler mon expérience m'a paru difficile. Mais au fur et à mesure, mes souvenirs en entreprise me revenaient. Ainsi, je me suis remémoré toute mon expérience et avec l'aide de l'accompagnateur je l'ai “couchée” sur le papier”.

Quelle a été votre réaction lorsque vous avez appris que vous aviez réussi ?

Monsieur G :

“J'ai eu le résultat par courrier. J'ai été admis dans toutes les matières. J'ai éclaté de joie. J'ai pensé : je n'ai pas travaillé pour rien ! J'étais fier de moi, moi qui n'ai pas fait d'études. C'est une satisfaction personnelle et familiale. Cela fait du bien de voir qu'à 42 ans on n'est pas “foutu”. Maintenant que j'ai mon bac, je me sens plus libre”.

Aujourd'hui, vous venez d'obtenir votre Baccalauréat de Technicien Modeleur, qu'est ce que cela va vous permettre de faire ?

Monsieur G :

“Pourquoi ne pas valider un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ! “Rires !” J'y songe. Je pense que je pourrais trouver plus facilement un emploi. Car cela m'apporte une reconnaissance professionnelle auprès des employeurs et d'une future clientèle. J'ai l'intention de créer mon activité. Il est clair que cela donne davantage de crédibilité à mes compétences”.

Quels sont les conseils que vous donneriez aux futurs candidats à la VAE ?

Monsieur G :

“Je dirais aux autres personnes qu'il faut évoluer, se tenir au courant de tout. Si j'avais su, je l'aurais fait bien avant. En fin de compte, une fois qu'on l'a fait, cela paraît plus facile”.

En conclusion :

Monsieur G :

“Il faut se motiver pour relever ce défi qui nous permet d'être reconnu et qui nous apporte beaucoup d'espoir”.

Comme Monsieur G., vous pouvez venir nous rencontrer afin d'échanger sur vos motivations - étudier ensemble vos expériences professionnelles et/ou bénévoles - rechercher le diplôme qui correspond à vos savoirs-faire, vos connaissances et vos qualités. Pour cela vous pouvez contacter :

**La Maison de l'Emploi et de la Formation
du Sud Ouest de l'Oise,
en partenariat avec la CCVT**

Antenne de Chaumont-en-Vexin

**41, rue de l'Hôtel de Ville
60240 Chaumont-en-Vexin
Tél. 03 44 49 51 40**



“7” pour Convaincre” Tel était le défi à relever par les candidats, lors du 1^{er} “Jobdating”, organisé par les Conseillers de la Mission Locale, à Chaumont-en-Vexin

Vendredi 21 mai, était organisé par les Conseillers de la Mission Locale le 1^{er} “Jobdating”, à Chaumont-en-Vexin.

Participaient à cette session de recrutement les Centres Sociaux Ruraux à Chaumont-en-Vexin et au Coudray-Saint-Germer, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), le SAAD (Service d'Aides à Domicile) ainsi que la “Coordination des Centres de Loisirs”. Les postes à pourvoir : Animateurs, Agents polyvalents et Auxiliaires de vie.

Le principe du “Jobdating” est le suivant : les employeurs rencontrent tous les candidats qui ont postulé, sans avoir au préalable effectué une sélection par le CV (Curriculum Vitae). Chaque personne dispose de 7 minutes par entretien, pour mettre en relief ses expériences et ses qualités, au regard du poste désiré et convaincre ainsi le recruteur qu'elle (ou il) est “la Femme ou l'Homme de la situation”.



“Dans une salle, les candidats attendent de passer leur entretien, en présence de leur Conseiller”.

Une douzaine de candidats, âgés de 18 à 45 ans, habitant la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, participaient à cette opération. Ils ont appris à présenter leur candidature avec justesse et à adopter les attitudes et postures adéquates.

De leur côté, les employeurs ont apprécié l'enthousiasme des candidats et la cohérence des candidatures.

Les résultats sont très encourageants : une personne a été recrutée pour un poste d'Animatrice en Contrat à Durée Déterminée de

2 mois qui sera suivi d'une mission de durée plus longue, à partir du mois de septembre. Deux recrutements d'Aide à Domicile sont en cours, notamment pour des remplacements.

D'autres candidatures pourront être mises en relation avec des employeurs locaux.

Pour de plus amples informations, contacter :
La Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud Ouest de l'Oise
Antenne de Chaumont-en-Vexin
Référents : Philippe SAINT PAUL – Olivier ADELAIDE
41 rue de l'Hôtel de Ville – 60240 Chaumont-en-Vexin
Tél. 03 44 49 51 40

ENVIRONNEMENT

Histoire de déchets ...

Longtemps, les hommes ont confié à la nature le soin de digérer leurs déchets.

Ce qui ne pouvait pas être récupéré ou utilisé pour nourrir les animaux était enfoui, brûlé ou servait d'engrais.



Avec le développement de l'urbanisation, le cycle naturel a été rompu. Pendant près de 1 000 ans, les hommes ont vécu dans des villes dont la propreté et l'hygiène laissaient à désirer, jetant ou entassant leurs ordures sur la voie publique.

Dès le Moyen-âge, de nombreux décrets royaux ont été publiés et se sont succédés pour demander aux habitants des villes de nettoyer les rues et de transporter les immondices hors des enceintes des villes. Toutefois, les habitants ont continué à jeter leurs déchets dans les rues, les fleuves et les bois ; ce qui entraîna des épidémies de peste.

En 1185, ne pouvant plus supporter l'odeur, Philippe AUGUSTE ordonne de paver les rues principales et de créer des canaux et fossés centraux pour nettoyer certains quartiers de Paris.

Il faut attendre le XIXème siècle pour que l'hygiène publique devienne une véritable préoccupation. Les réseaux d'eau potable et de tout-à-l'égout font alors peu à peu leur apparition. Les grandes villes s'organisent pour lutter contre la prolifération des détritrus.



Par ses recherches sur les maladies microbiennes, Louis Pasteur démontre l'importance de l'hygiène sur la santé. En 1870, un arrêté du gouvernement interdit le dépôt d'ordures en vrac sur les trottoirs.



En 1884, le Préfet, Eugène Poubelle, oblige les Parisiens à utiliser un récipient spécial pour déposer leurs ordures ménagères devant leurs portes, afin qu'elles ne soient plus éparpillées dans la rue avant d'être ramassées par les services municipaux. Ce récipient sera nommé "poubelle".

A la fin du 19ème siècle, Paris montre la voie et organise la collecte des déchets, suivie bientôt par l'ensemble des villes françaises. Les déchets ou "gadoue" sont collectés dans des tombereaux (voitures en tôle tirées par des chevaux) et acheminés dans des centres de traitement.

Dès 1896, Paris dispose de centres de traitement de déchets appelés centre de broyage et d'incinération, particulièrement performants.



L'influence de nos modes de vie

Les déchets que nous rejetons aujourd'hui dépendent de nos modes de vie et de consommation. Les volumes produits ont considérablement augmenté au cours des 40 dernières années. En 1960, la production moyenne était de 220 kg/ an /habitant. Elle est aujourd'hui (moyenne nationale) de 450 kg/an/habitant. Ce phénomène s'explique en grande partie par le développement des achats en grandes surfaces et la multiplication des biens de consommation qui caractérisent l'évolution de notre société depuis 50 ans.

I - Qu'est ce qu'un déchet ?

La loi donne une définition précise : "est un déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériaux ou produit... que son détenteur destine à l'abandon". Article 1 de la loi du 15 juillet 1975."



Les déchets sont classés par catégories ; lesquelles peuvent varier en fonction de leur nature, de leur provenance ou de leur caractère recyclable ou toxique.

Depuis avril 2003, la Communauté de Communes du VEXIN-THELLE a mis en place le tri sélectif des déchets.

• Pourquoi trier ?

Nous produisons chaque jour une grande quantité de déchets. Trier ses déchets permet de les sélectionner selon leur nature afin qu'ils puissent être dirigés vers une filière de traitement adéquate dans le but d'être recyclés.

En recyclant un déchet :

- De nouveaux produits sont fabriqués.
- Nous économisons les ressources naturelles.
- Nous réduisons la mise en décharge.
- Nous réduisons les pollutions.

• Comment trier ?

Un tri préalable à la maison est nécessaire. La Communauté de Communes a mis à la disposition des administrés des conteneurs de couleur, accompagnés de consignes de tri.

II - Les emballages

Les emballages sont devenus incontournables dans notre société de consommation. Nous les retrouvons partout sous différentes sortes de conditionnement. Si ces emballages sont indispensables pour conserver et / ou transporter les biens, ils affectent l'environnement dans leur production et leur mise au rebut.

En effet, les emballages représentent une grande partie de nos déchets : jusqu'à 30 % en poids et 50 % en volume.

Les premiers emballages datent de la préhistoire, ils servaient à regrouper, protéger et conserver les vivres pour les transporter hors de la tribu. Il s'agissait alors de peaux d'animaux, de feuilles, de coquillages...

Vers 6000 av JC, sont apparus les céramiques (pour conserver l'huile et le vin), puis les paniers en vannerie qui permettaient le transport des légumes, des volailles.

Le tonneau apparaît à l'époque gauloise. Les égyptiens fabriquent des récipients en verre.

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les hommes utilisaient pour emballage les matériaux que la nature mettait à leur disposition : le bois, le cuir, l'argile, les fibres en osier, en raphia. Sous la Révolution Française et dans un souci d'hygiène, une nouvelle génération d'emballages apparaît : la boîte de conserve. Les emballages en plastique apparaîtront quant à eux au XX^{ème} siècle.

Les emballages ou leur impact sur l'environnement.

Même avant son utilisation, tout objet a déjà un impact sur l'environnement, de par sa fabrication et son transport, à savoir :

- Extraction de matières premières.
- Consommation d'énergie pour sa fabrication.
- Consommation d'énergie pour les divers transports (acheminement des matières premières, distribution, etc.).
- Pollutions causées par les déchets de fabrication, les émissions dans l'air, sur l'eau et les sols.

Bref, chaque produit que nous achetons n'a pas seulement un prix d'achat, mais également un coût écologique.

Chaque année, les français consomment plus de 5 milliards d'emballages pour le lait et les jus de fruits.



Dispositions réglementaires et point vert

Les sociétés qui mettent sur le marché des produits emballés à destination des ménages doivent pourvoir ou contribuer à la valorisation des déchets d'emballages qui en sont issus.

Les sociétés agréées telles qu'Eco-Emballages et Adelphe passent des contrats avec les collectivités locales pour les aider financièrement et techniquement à mettre en place les collectes sélectives et garantir la reprise des matériaux par les filières de recyclage.

La loi oblige donc les entreprises à participer au recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché.

En échange d'une participation financière, calculée en grande partie suivant le poids de l'emballage, les entreprises adhérentes peuvent apposer le point vert sur leurs produits.

Les fonds récoltés par les deux éco-organismes (Adelphe et Eco-emballages) sont ensuite reversés aux collectivités locales ayant mis en place un système de gestion de collecte sélective.



Le point vert figure sur 95 % de nos emballages. Il permet de reconnaître une entreprise partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.

Les emballages portant le logo point vert ne sont pas tous recyclables, et le logo ne signifie pas non plus que l'emballage a été recyclé. Il signifie simplement que le producteur a cotisé auprès des éco-organismes. Avant de les déposer dans un contenant de collecte sélective, il faut donc se référer aux consignes de tri de la Collectivité.

Le point vert peut être de toutes couleurs. Il est présent dans tous les pays européens.

III-Les consignes de tri à la maison



Dans le bac à couvercle jaune :
On y met les briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique opaque ou transparent, claire ou foncé ; aérosols, boîtes de conserve, cannettes...



Toutes sortes de cannettes (sodas, bières, eaux gazeuses...) vidées de leur contenu.



Bouteilles et flacons en plastique transparent (incolore), avec ou sans leur bouchon.



Bouteilles et flacons en plastique transparent (coloré), avec ou sans leur bouchon.



Bouteilles et flacons en plastique opaque (avec ou sans leur bouchon).



Toutes sortes de boîtes de conserve (vidées de leur contenu mais non lavées).



Toutes sortes de briques alimentaires (soupes, crème fraîche, jus de fruits...).



Aérosols (mousse à raser, déodorant, désodorisant...).

ON NE DOIT PAS Y METTRE



Pots de fleurs en plastique, vaisselle, couverts en plastique...



Nappe en plastique, toutes sortes de sacs en plastique, toutes sortes de jouets en plastique...



Tous les sur-emballages en plastique (autour des revues, des gâteaux, des parfums, du papier hygiénique, des packs d'eau...), tous les emballages en polystyrène, les pots de crème fraîche, de yaourt... (contrairement aux briques, recyclables dans le bac jaune).



Dans le bac à couvercle bleu :
On y met les papiers, cartons, revues, magazines, prospectus, journaux...



Tous les sur-emballages en carton (s'ils ne sont pas souillés).



Magazines, prospectus, papiers colorés ou blancs...



Cartonnettes (chemises, ou sous-chemises, enveloppes colorées ou blanches, avec ou sans fenêtre...).



Emballage en carton d'œufs (s'il est non souillé), cartons bruns...

ON NE DOIT PAS Y METTRE



Polystyrène dans les emballages en cartons, livres plastifiés et/ou brochés.



Classeurs à anneaux...



Dans le bac à couvercle vert :
On y met les bouteilles en verre, les petits pots en verre.



Bouteilles en verre coloré ou transparent, bocaux...



Petits pots, pots de pâte à tartiner, de condiments divers, vidés de leur contenu, mais non lavés, sans leur couvercle.

ON NE DOIT PAS Y METTRE



La vaisselle de table (verres, pichets, assiettes, cendriers, vases...), les ampoules, les miroirs, les vitres ou pare-brises...



Tout objet en porcelaine ou tout objet en terre cuite...



Dans le bac résiduel

Quelle que soit leur couleur ou leur forme, on y met les déchets ordinaires, à savoir :



Restes alimentaires, films plastiques, produits d'hygiène, mouchoirs...



Barquettes en polystyrène, en plastique, en aluminium...



Tout emballage en plastique, autre que les bouteilles ou flacons...



Capsules de café (hors Nespresso qui a mis en place une filière spécifique gratuite), de thé, pots en plastique, fournitures scolaires. (Liste non exhaustive).

ATTENTION :

Nous alertons la population sur le fait que certaines couches souillées par des produits radio-actifs (souvent médicamenteux), posent problème lors de l'enfouissement.

IV - Quelles sont les ressources naturelles économisées grâce au recyclage ?

Les déchets qui sont déposés dans les bacs bleus, jaunes ou verts contiennent des matières qui seront revalorisées. Ces dernières permettent d'économiser les ressources naturelles de la planète qui s'amenuisent de jour en jour. Ainsi :

- Lorsqu'on recycle des bouteilles en plastique, on économise du pétrole.
- Lorsqu'on recycle du papier, on économise du bois.
- Lorsqu'on recycle de l'acier, on économise du minerai de fer.
- Lorsqu'on recycle de l'aluminium, on économise de la bauxite.
- Lorsqu'on recycle une brique alimentaire, on économise de la bauxite et du bois.



Le verre :

Le verre se recycle à l'infini. Aujourd'hui, une bouteille sur 2 est récupérée et recyclée.

En déposant les bouteilles et les bocaux en verre dans le bac vert ou dans les colonnes d'apport volontaire, nous économisons du sable et du calcaire.



Les Etapes : Tri, lavage, concassage. Le verre est ensuite fondu et moulé pour obtenir à nouveau des récipients, des bouteilles, des bocaux, des pare-brises...



Les bouteilles et flacons en plastique :

Quand on jette les flacons et les bouteilles en plastique dans la poubelle jaune, on y mélange en fait 3 sortes de plastiques différents qui n'ont pas les mêmes propriétés chimiques. Ces derniers sont triés manuellement :

- Bouteilles et flacons transparents,
- Bouteilles et flacons transparents colorés,
- Bouteilles et flacons opaques.

Pour leur recyclage, les bouteilles et flacons en plastique sont lavés et broyés sous forme de poudre fine. Leurs propriétés sont proches de celles des plastiques d'origine. Les plastiques régénérés servent dans de nombreuses applications, à savoir :

- Production de tuyaux, de bancs, de coffrages de piscines, de poubelles, de flacons pour produits non alimentaires...
- vêtements, peluches, nouvelles bouteilles d'eau...



Les papiers et les cartons :

Leur tri permet d'économiser du bois. Les fibres sont lavées et séparées dans une cuve remplie d'eau chaude munie d'un agitateur. La pâte est ainsi débarrassée de l'encre, du scotch, des agrafes, des ficelles ou toute autre impureté... La pâte à papier est pressée pour extraire l'eau qu'elle contient et obtenir de nouveaux rouleaux de papier, du papier hygiénique, du papier cadeaux...



Les briques alimentaires :

Les briques sont composées d'aluminium et de carton. En les triant nous économisons du bois et de la bauxite. Les briques subissent le même traitement que les papiers et les cartons pour récupérer le carton qui les compose. Elles deviendront principalement du papier toilette et de l'essuie tout.





Les cannettes et boîtes de conserve :

Chaque année, 225 milliards de cannettes et boîtes de conserve sont consommées dans le monde. Rien qu'en France, nous en utilisons 5 milliards.

Elles sont fabriquées en acier et en aluminium et sont 100 % recyclables.

L'acier est extrait des mines de minerai de fer ; l'aluminium d'une pierre nommée bauxite.



Minerai de fer

Le métal recyclé est fondu, permettant la fabrication d'autres cannettes, de pièces de voitures ou d'avions, de caddies, d'outils...

Les boîtes de conserve et les cannettes sont compactées, déchiquetées, puis fondues, économisant ainsi l'extrait de minerai de fer et la bauxite.



Bauxite

V - Comment vos déchets sont-ils collectés ?

La Communauté de Communes, via une entreprise extérieure, procède à la collecte des différents bacs avec un camion dont la benne est bi-compartmentée (c'est-à-dire qu'un côté est dédié aux ordures ménagères non recyclables et un autre aux déchets sélectifs). Les déchets ne sont donc pas mélangés, ni vidés au même endroit.

Un côté pour les ordures ménagères résiduelles n'étant pas valorisables



Un côté pour les déchets "sélectifs" une semaine sur deux (bac jaune ou bac bleu) qui vont être revalorisés



Collecte du verre déposé dans les colonnes d'apport volontaire

Tous les mois, un camion spécifique procède à la collecte du verre, dans une benne spéciale qui ne compacte pas ce matériau.

Sur demande des communes, un autre camion équipé d'un bras hydraulique procède à la collecte des colonnes à verre présentes sur le territoire qui sont un complément à la collecte du verre collecté en porte à porte.

Bien que le système de stockage soit différent, le verre ainsi collecté sera acheminé au même endroit que le verre collecté devant les habitations. Par exemple, il est très utile d'avoir une colonne à verre près des salles de fêtes permettant ainsi, lors de cérémonies (mariage, baptêmes...), de collecter au plus près ce déchet 100 % recyclable.

VI - Quels traitements pour les déchets ?

Les déchets sont acheminés suivant leur catégorie vers 2 exutoires différents :

1) Les déchets sélectifs :

Les déchets sélectifs sont traités dans un centre de tri qui les sépare matière par matière (bouteilles et flacons en plastique opaque d'un côté, bouteilles et flacons en plastique transparent de l'autre, les briques, les boîtes de conserve et les cannettes sont séparées). Ils sont ensuite mis en balles par catégorie puis transférés vers des usines où ils vont être recyclés.



Un tri manuel est effectué afin de séparer les différents matériaux. Puis les balles sont fabriquées en fonction du déchet. Chaque famille de déchet est transportée vers les usines de recyclage pour les transformer en de nouveaux objets.



2) Les refus de tri :

Le centre de tri doit trier les déchets recyclables par catégorie pour pouvoir les mettre ensuite en balles. Mais son rôle est aussi d'éliminer des déchets sélectifs tous les déchets qui n'ont pas été correctement triés (indésirables, erreurs...)

Les refus de tri sont centralisés et doivent être acheminés vers un centre de traitement (notamment le centre d'enfouissement technique du Bôchet) pour y être enfouis.

La présence d'indésirables pose ainsi des problèmes majeurs :

- Problème de qualité des déchets apportés pour être triés.
- Problème financier, engendré par le fait qu'il faut trier les déchets non conformes + payer leur transport vers la décharge + leur mise en décharge. Ces déchets déposés à tort occasionnent donc une charge supplémentaire pour la Collectivité, puisqu'ils n'ont pas suivi le circuit qui leur était destiné.

Il est donc essentiel d'effectuer le bon geste de tri.

3) Les ordures ménagères résiduelles :



Ces déchets sont acheminés vers un CSDU "centre de traitement des déchets ultimes de classe 2" (communément appelé "décharge") pour y être enfouis. L'enfouissement est réservé uniquement aux déchets dits "ultimes", c'est-à-dire qui ne peuvent être valorisés.

La Communauté de Communes fait appel à une société extérieure dont le site de stockage est réglementé. Nos déchets sont ainsi enfouis au centre de stockage du "Bôchet" sur la commune de Lierville.

Des normes très strictes y sont appliquées pour garantir la qualité environnementale de l'activité. Le centre d'enfouissement utilisé pour stocker les déchets issus du territoire de la Communauté de Communes accueille des déchets non dangereux, comme les ordures ménagères résiduelles, les encombrants non valorisés et les refus de tri des collectes sélectives.

Il répond à une réglementation stricte en matière de récupération des biogaz, de drainage des eaux de pluie et de récupération des lixiviats (jus récupéré suite à la putréfaction des déchets), d'étanchéité du sous-sol et de suivi de la qualité des nappes phréatiques.





4) Les équipages chargés de la collecte :

La Communauté de Communes a passé un marché avec une entreprise extérieure choisie par appel d'offres qui se charge de collecter en porte à porte les déchets résiduels comme les déchets sélectifs.

Les chauffeurs comme les rippeurs (appelés autrefois éboueurs) sont des opérateurs essentiels à la collecte.

Le chauffeur a en charge la responsabilité des rippeurs et doit savoir manœuvrer un camion de presque 30 tonnes quelques fois dans des endroits difficiles d'accès.

Le chauffeur doit connaître tous les itinéraires pour pouvoir permettre aux rippeurs d'effectuer la collecte de tous les villages et hameaux qui lui sont confiés, et ce, par tous les temps (sauf arrêté préfectoral).

Les rippeurs doivent charger les déchets dans le camion, ceux-ci étant tantôt lourds, tantôt sales, tantôt éparpillés à même le sol par des animaux...

De plus, ils doivent analyser le plus rapidement possible le contenu des bacs présentés à la collecte afin de s'assurer que ceux-ci sont conformes.

Ils ont aussi en charge le nettoyage des voies publiques lorsque les déchets ont été renversés avant la collecte.

Plus anecdotique, ils font souvent plaisir aux enfants qui regardent toujours avec admiration à la fenêtre "le camion pou-belle" passer.

5) A la déchèterie, je dépose ce qui n'est pas collecté en porte à porte :

La déchèterie permet d'accueillir de multiples déchets dont les déchets dangereux pour l'environnement (peintures, huiles, produits toxiques...).

Ainsi récupérés, ils sont éliminés dans des installations autorisées à les recevoir.

D'autres déchets tels que les gravats, le bois, les encombrants, la ferraille, les cartons... sont orientés vers des filières spécialisées selon leur nature pour y être recyclés ou traités.

La Communauté de Communes possède 2 points d'apports pour ces déchets :

- Le point propre situé sur la commune de PORCHEUX.
- Une déchèterie située sur la commune de LIANCOURT-SAINT-PIERRE.

Les Horaires

Déchèterie Liancourt-St-Pierre		Point propre de Porcheux	
Horaires d'été*	Horaires d'hiver**	Horaires d'été*	Horaires d'hiver**
Lundi : 14h à 19h	Lundi : 14h à 17h	Lundi : 14h à 19h	Lundi : 14h à 17h
Mardi : FERMEE	Mardi : FERMEE	Mardi : FERME	Mardi : FERME
Mercredi : 9 h à 13 h et 14 h à 19 h	Mercredi : 9 h à 13 h et 14 h à 17h	Mercredi : 9 h à 13 h et 14 h à 19 h	Mercredi : 9 h à 13 h et 14 h à 17h
Jeudi : FERMEE	Jeudi : FERMEE	Jeudi : FERME	Jeudi : FERME
Vendredi : 9h à 13h et de 14h à 19h	Vendredi : 9h à 13h et de 14h à 17h	Vendredi : 14h à 19h	Vendredi : 14h à 17h
Samedi : 9h à 13h et de 14h à 19h	Samedi : 9h à 13h et de 14h à 17h	Samedi : 9h à 13h et de 14h à 19h	Samedi : 9h à 13h et de 14h à 17h
Dimanche : 9h à 13h	Dimanche : 9h à 13h	Dimanche : FERME	Dimanche : FERME

* Horaires d'été : du 1er mars au 31 octobre

**Horaires d'hiver : du 1er novembre au 28 (ou 29) février

Quels déchets puis-je déposer ?

Nature du déchet	Déchèterie de Liencourt-St- Pierre		Point propre de Porcheux	
	Déchet accepté	Déchet refusé	Déchet accepté	Déchet refusé
Médicaments		X		X
Déchets verts	X		X	
Gravats	X		X	
Cadavres d'animaux, déchets alimentaires...		X		X
Tout-venant (encombrants)	X		X	
Huile de vidange	X			X
Verre	X		X	
Papier/cartons	X		X	
Ferraille	X		X	
Bouteilles de gaz		X		X
Déchet présentant un risque pour les personnes ou pour l'environnement (exemple : déchet radioactif...)		X		X
DEEE (déchets électroniques, électriques et d'équipement)	X			X
Batteries	X			X
Piles	X		X	
Pneus	X			X
Amiante lié * (1 fois par trimestre)	X			X
Produits dangereux (peintures, solvants, phytosanitaires, aérosols...)	X			X
Lampes et néons	X			X

***Amiante lié : sous certaines conditions et à certaines dates (se référer à la plaquette disponible en mairie, à la Communauté de Communes et/ou à la déchèterie).**

Attention !

L'accès à la déchèterie est limité aux habitants de la Communauté de Communes et sous réserve de présentation de la carte d'accès.

Il est payant au delà de 1m³

VII - Petits déchets par leur taille, mais grosse pollution...

Certains déchets, de par leur petite taille, se retrouvent bien souvent à tort déposés dans la poubelle destinée à recevoir les ordures ménagères.

Pourtant de nombreux déchets, si petits soient-ils, sont très nocifs pour l'environnement, et/ou mettent plusieurs années à se décomposer. Il s'agit des piles, lampes, déchets médicaux (types seringues...), certaines capsules pour machine à café...

Afin de protéger au mieux notre environnement, la Communauté de Communes a mis en place tout un dispositif permettant de collecter de nombreux "petits déchets", afin que ceux-ci soient valorisés au mieux, et de facto, minimiser les risques de pollution.

- **Les piles** : Que ce soient les salines, alcalines, les piles pressions ou boutons, ces dernières sont très nocives pour les sous-sols qu'elles peuvent rendre improductifs pendant plus d'un siècle.

- Les piles peuvent être déposées à la déchèterie de Liencourt-St-Pierre, dans les locaux de la Communauté de Communes, ou dans certaines mairies du territoire.

• **Les lampes** : Les lampes contiennent du mercure ainsi que des ressources naturelles (telles que du verre et de l'aluminium...). Toutes ne se recyclent pas, seules les nouvelles générations de lampes peuvent se recycler.

Les autres lampes, telles que les ampoules à incandescence vont progressivement disparaître au profit des lampes sus-citées.

- Les lampes/ampoules telles que : fluo-compactes, les basses-consommation, les néons, les lampes à "led", peuvent être déposées dans des alvéoles spécifiques à la déchèterie à Liancourt-St-Pierre, ou dans certaines mairies. Une fois collectées, elles seront recyclées.



NB : pour information, les ampoules recyclables portent ce logo indiquant qu'elles ne doivent pas être déposées dans la poubelle des ordures ménagères résiduelles.



- Les déchets de soins à risque infectieux (DASRI) :

Ces déchets présentent des risques pour l'entourage des patients, pour les agents responsables de la collecte des déchets, pour les usagers de la voie publique, et pour l'environnement.

En partenariat avec 3 pharmacies du territoire, la Communauté de Communes a mis en place depuis le 1er décembre 2009, une collecte de ces déchets spécifiques. Ce service est totalement gratuit pour les habitants du territoire. Le pharmacien remet une boîte (totalement hermétique et inviolable une fois fermée) de collecte des aiguilles usagées, un guide de l'utilisateur et une information sur la date de retour des boîtes.

Les pharmaciens partenaires sont :

- Pharmacie RAMIER à CHAUMONT-EN-VEXIN
- Pharmacie de la Mairie à CHAUMONT-EN-VEXIN
- Pharmacie GAILLARD à TRIE-CHATEAU

- Les capsules de café NESPRESSO

Les capsules de café de la marque NESPRESSO sont fabriquées en aluminium. Fort de ce constat, la marque a décidé de mettre en place une filière de récupération des capsules usagées, qui seront entièrement recyclées.

Les capsules peuvent être déposées gratuitement à la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre ou dans certaines mairies.



- Les toners et cartouches d'encre

Fabriquées principalement en plastique, les cartouches d'encre et de toner peuvent être réutilisées ; alors qu'habituellement, ces dernières se retrouvent très facilement déposées dans le bac des ordures ménagères. Il est possible de les déposer à la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre où ces dernières seront entièrement revalorisées.

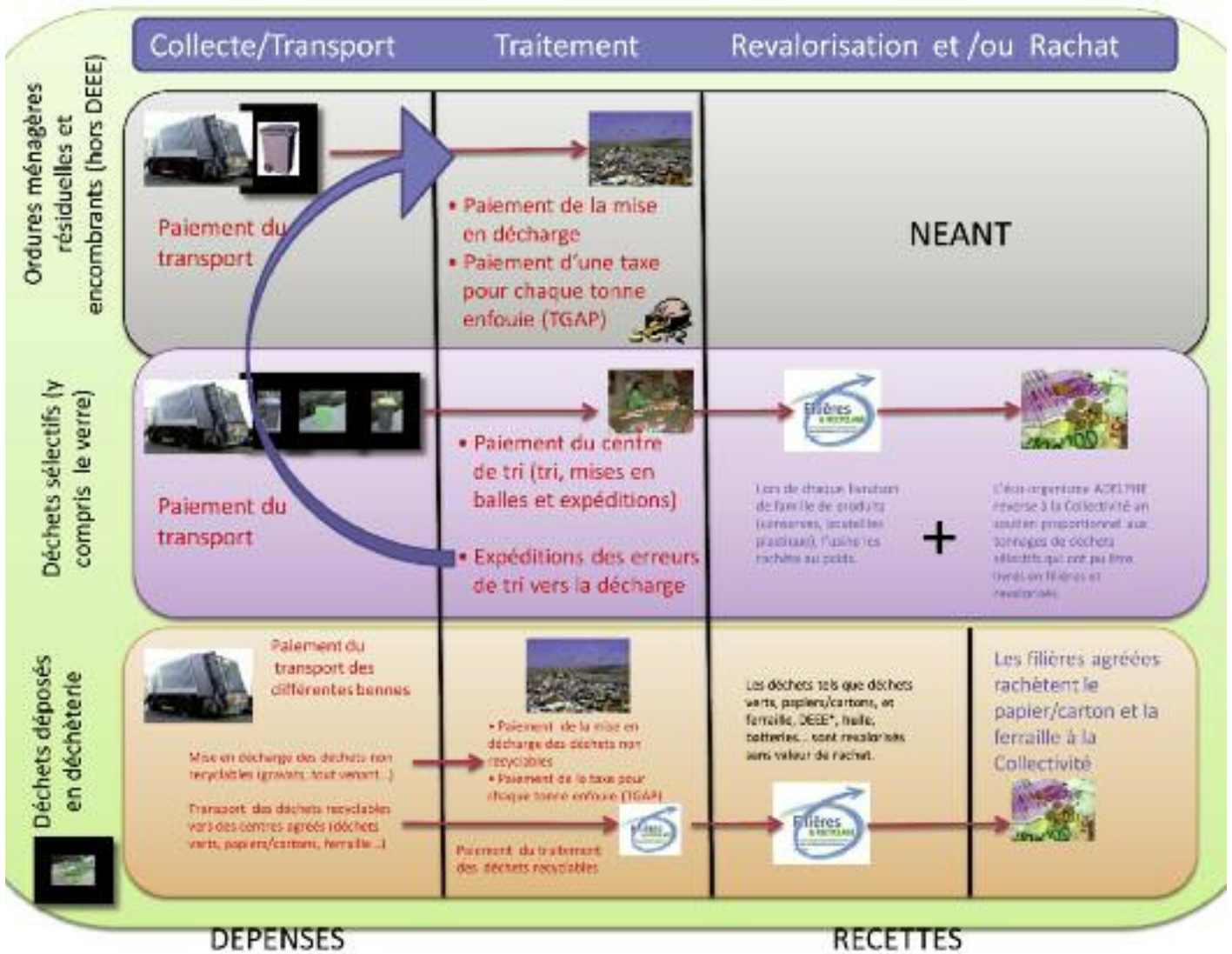
- Les CD/DVD/Boîtiers

Composés d'une infime couche d'aluminium, et en grande partie de plastique, la plupart des CD/DVD et boîtiers terminent leur vie accrochés aux arbres pour effrayer les oiseaux ou dans le bac à ordures ménagères. La Communauté de Communes vient de mettre en place une nouvelle filière de recyclage de ces matériaux.

Ils devront être apportés à la déchèterie à Liancourt-Saint-Pierre où ils seront collectés pour être revalorisés.



VIII – Les incidences de la collecte et du traitement pour la collectivité



Quelques éléments budgétaires pour 2010 :

Déchèteries de Liencourt-Saint-Pierre - Porcheux Gisors (accès pour 5 communes limitrophes)

Dépenses :
455 000 € ⇨ soit 22,75 € par habitant.

Ordures ménagères et tri sélectif

Dépenses :
1 480 000 € ⇨ soit 74,00 € par habitant.

Ces dépenses sont partiellement compensées par les recettes perçues, à savoir :

- la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour 1 638 728 €,
- la valorisation du tri sélectif pour 150 000 €,
- la valorisation des dépôts en déchèterie pour 42 900 €.



SOCIAL

Petite enfance : Bilan "de la Foire aux Loupiots 2010"



Le service Petite Enfance de la CCVT a organisé sa 4ème foire aux loupiots le dimanche 21 mars 2010 dans le hall des sports du Vexin-Thelle à Chaumont-en-Vexin.

Chaque participant (résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle) disposait d'un stand et vendait lui-même ses propres articles.

80 stands ont pu être alloués, même si le Service Petite Enfance a dû refuser, faute de place, un nombre croissant de demandes cette année.

Qui plus est, la promotion du service Petite Enfance (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s et Halte-garderie itinérante "Petit Patapon") a pu être faite par l'équipe par le biais de panneaux photos et d'échanges fructueux.

Du côté des acheteurs :

Des questionnaires ont été distribués aux acheteurs. 114 questionnaires ont été retournés.

Les assistant(e)s maternel(le)s représentaient 20% des acheteurs.

La dépense moyenne a été de 38€ par acheteur.

Du côté des vendeurs :

Selon les questionnaires distribués aux 80 vendeurs, les articles les plus vendus ont été pour :

- 46% des vêtements enfants,
- 29% des jouets,
- 29% de la puériculture.

98% des vendeurs souhaitent participer l'an prochain.

La recette moyenne s'est élevée à 138,60€ par vendeur.



L'Accueil de l'enfant handicapé

Une liste d'Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s est disponible auprès du Relais pour tout parent souhaitant faire garder son enfant porteur d'un handicap. Un groupe de 13 Assistant(e)s Maternel(le)s a été formé à l'accueil de l'enfant handicapé en novembre 2008 grâce à l'intervention du médecin PMI, Madame Catherine Vannier.

Un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) pourra être mis en place avec les parents, le médecin et l'Assistant(e) Maternel(le).

Dernièrement, les Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s ont sollicité des formations sur les thèmes suivants : autisme, trisomie, relations avec les parents d'enfants porteurs de handicap...

Parents, Assistant(e)s Maternel(le)s, si vous entendez parler de ce type d'accueil souvent urgent, n'hésitez pas à renvoyer les familles touchées par le handicap au **Relais Assistant(e)s Maternel(le)s au 03.44.49.63.60 ou petite.enfance@cc-vexin-thelle.fr**.

Vous pouvez également vous connecter sur le site monenfant.fr et dans la barre de recherche taper : RAM vexin-thelle, l'accueil de l'enfant porteur de handicap y est indiqué.

Comme vous pouvez le constater, l'accueil de l'enfant porteur de handicap est un sujet qui préoccupe beaucoup de personnes et la dynamique est toujours présente !

Les idées nouvelles sont toujours à prendre, alors n'hésitez pas à appeler le Relais, les animatrices seront à votre écoute.

Bilan de la réunion du 30 mars 2010 organisée par le Relais Assistantes Maternelles :

"Parler de la mort aux adultes... puis aux enfants"

L'Association JALMAV (Jusqu'à La Mort Accompagner la Vie) a animé cette réunion du 30 mars à 20h dans les locaux de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle.

Plusieurs points ont été traités :

- Vivre, c'est naître-grandir-vieillir-mourir.
- Que comprend l'enfant ?
- Répondre aux questions de l'enfant.
- Les associer à la maladie et/ou au décès d'un proche.





Communauté de Communes du Vexin Thelle

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE



Portage des repas à Domicile : Un service à la carte.



Afin d'améliorer votre quotidien, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle met à la disposition des Séniors, Handicapés, Malades, Personnes enceintes, Invalides temporaires, son service de portage de repas à domicile.



Livraison par camion réfrigéré, les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans la matinée. Plusieurs repas peuvent être livrés le même jour et conservés au réfrigérateur (3 jours maxi). Chaque repas (emballage jetable et recyclable) peut être réchauffé dans une poêle ou un micro-onde.



Des régimes sans sel et diabétiques vous sont proposés sur simple demande.



Le montant de la prestation est fixé à 7 €.



Tout repas non-décommandé dans les 48h devra être payé

Exemple de Menu

Quiche
Cuisse de Poulet sauce suprême
Printanière de légumes
Fromage ou Yaourt blanc
Pâtisserie ou fruit
Soupe ou salade

Contactez-nous

Mme Sandrine LAINE
Communauté de Communes
du Vexin-Thelle
Route de Beauvais
60240 Chaumont-en-Vexin
03 44 49 15 15
repas@cc-vexin-thelle.fr
www.vexin-thelle.com

SOCIAL

Depuis le 1^{er} juin 2010

Le Centre Social Rural du Vexin-Thelle adhère au réseau DIVA (Dispositif d'information pour la Vie Associative) qui couvre toute la Picardie.



RÉSEAU D'INFORMATION POUR LA VIE ASSOCIATIVE

Ce dispositif a été créé pour aider les associations à se repérer dans le paysage associatif et les orienter vers les bons interlocuteurs.

Les jeunes s'impliquent...

Durant les vacances d'avril 2010, la mairie de Fresnes L'Eguillon a répondu à une demande de son conseil municipal des jeunes, qui souhaitait construire un abribus au sein de la commune. La mairie en a donc informé le médiateur de prévention de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et le Centre Social Rural du Vexin-Thelle, lors de leur rencontre pour le diagnostic jeunesse sur le territoire.



AVANT



Faute de temps, l'abribus n'a pas été fini dans les délais impartis, mais il le sera prochainement.

Généralement, lors d'un chantier jeunes, une sortie ou une rétribution est offerte par la mairie, qui assure aussi la logistique ; la CCVT et le Centre Social Rural assurent le montage du projet, le transport, l'encadrement éducatif du groupe de jeunes ainsi que le lien entre les différents partenaires et la mairie.

Cet été, un nouveau chantier a fonctionné sur la commune de Chaumont-en-Vexin, avec 4 jeunes de la municipalité et 4 autres du territoire.

Deux animateurs qualifiés au Centre Social Rural sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous aiguiller vers les acteurs experts dans l'accompagnement de la vie associative.

Contact :
Centre Social Rural du Vexin-Thelle
23, rue de la République
60240 Chaumont-en-Vexin
Tel. 03 44 49 01 80

Le projet a été mis en place par le médiateur avec l'appui du Centre Social Rural du Vexin-Thelle.

Après avoir constitué un groupe de jeunes, l'atelier a débuté.



APRES

Le thème est l'environnement, avec nettoyage de la Troësne (végétaux et déchets).

Ce projet peut s'étendre au reste de la Troësne et de ses affluents.

Le Centre Social Rural du Vexin-Thelle reste à la disposition des mairies pour tous renseignements concernant ces chantiers.

Contactez le Centre Social Rural
du Vexin-Thelle au
03 44 49 01 80

CULTURE & TOURISME

EXPOSITION "FETES D'AUTREFOIS DANS LE VEXIN-THELLE"

**Organisée par l'association "Le Pétillon"
Revenez nous voir et rêver aux fêtes d'antan !**

Qui n'a plus en mémoire les expositions précédentes présentées au Bouleau (commune de Lierville) ?

"Boire et manger autrefois dans le Vexin-Thelle" en 2002,

"A pied, à cheval, en voiture ou en train" en 2006.

Ces expositions sont des lieux de rencontres et permettent de nouer ou de renouer le dialogue entre les générations.

Cette année encore, venez retrouver l'équipe du Pétillon pour un nouveau voyage dans le passé. Le thème est consacré à celui des fêtes d'autrefois dans le Vexin-Thelle, depuis la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'aux années 1960.

L'équipe vous accueillera à nouveau gratuitement les samedis et dimanches et recevra en semaine les scolaires et autres groupes.

Vous vous replongerez dans le passé en observant plus de 1 500 photos sur lesquelles vous pourrez essayer d'identifier vos aïeux.



Plus de soixante communes seront représentées par des documents, des témoignages, des objets... Vous pourrez également admirer un certain nombre de reconstitutions de manifestations telles que le 14 juillet, le cirque, la conscription, les manœuvres de pompiers, la fête foraine et sa cartomancienne ainsi que des scènes de la vie religieuse, telles que le mariage, la communion ou une procession.

Les enfants âgés de moins de six ans pourront profiter des tours de manège, jouer à la pêche aux

canards et participer à bien d'autres activités que vous découvrirez également.

Vous pourrez enfin vous promener dans la cour de la ferme, animée par un clown et un accordéoniste, qui vous guideront vers les différents groupes de danse, le théâtre de guignol, une projection de films ...



Chaque week-end offrira une animation différente :

Le samedi 25 septembre :

Trompes de chasse avec le rallye Vau-Vent, démonstration de chasse à courre au lièvre courant avec le rallye Thillet, orgue de barbarie.

Le dimanche 26 septembre :

Fanfare des Sapeurs-Pompiers de Marines et démonstrations de catch.

Un lâcher de ballons aura lieu ce premier week-end, des récompenses seront distribuées au retour des cartes.

Le samedi 2 octobre :

Clown, théâtre, fanfare des Sapeurs-Pompiers de Marines.

Le dimanche 3 octobre :

Magicien, théâtre avec Les Amis du Four à Pain de Villers-sur-Trie, Harmonie municipale d'Etrépagny, manœuvre de pompiers.



Le samedi 9 octobre :

Clown, orgue de barbarie, gala de danses avec l'association A Petits Pas, société musicale de Gisors.

Le dimanche 10 octobre :

Magicien, gala de danses, fanfare de Bonneuil-les-Eaux.

Cette exposition n'aurait pu avoir lieu sans le soutien financier de plusieurs institutions : le Conseil Général de l'Oise et la Communauté de Communes du Vexin-Thelle, des partenaires privés comme le Crédit Agricole Brie-Picardie, SITA-SUEZ, la commune d'Eragny-sur-Epte, le soutien logistique de l'entreprise Melget Electricité, et les communes de Chars, Chaumont-en-Vexin, Enencourt-le-Sec, Fleury, La Villetertre.

Mais aussi grâce aux associations qui ont adhéré à notre projet comme : Le rallye Vau-Vent, le rallye Thillet, A Petits Pas, la Troupe des Amis du Four à Pain, l'Harmonie municipale d'Etrépagny, la société musicale de Gisors, le quart d'heure américain, les Amis du musée des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise.

Nous remercions également vivement M. et Mme Pierre de Chezelles, ainsi que la commune de Lierville et ses habitants, pour leur accueil.



Exposition du 25 septembre au 10 octobre 2010.

**Entrée libre de 10h à 17h30
les samedis et dimanches uniquement à la ferme du Bouleau,
commune de Lierville.**

Contact : 03 44 49 07 09 ou 03 44 49 00 15



théâtre du **Beauvaisis**

un théâtre de pays dès l'enfance
scène conventionnée de Beauvais

2010/2011

Partenariat Culturel

14

oct.

20h00

UN JOUR MON PRINCE

Salle des Fêtes à Loconville

Bernard Rozet

chanson

théâtre

Philippe Calvario

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD

Théâtre du Beauvaisis à Beauvais

6

nov.

20h30

15

fév.

20h30

MELI-MELO II (Le Retour)

Théâtre du Beauvaisis à Beauvais

Chico5 Mambo

danse

humour

théâtre
création

Cie Thétral

DRAMUSCULES

Salle Multifonction à Fleury

17
mars

20h00

Rencontre avec
Marie Steen
meilleur en scène

le 10 mars à 18h30
à la Mairie à Fleury
entrée libre

6
avr.

18h00

LE ROMAN DE RENART

Théâtre du Beauvaisis à Beauvais

Théâtre de la Canaille

enfants

8 ans

chanson

GERARD MOREL & LE DUETTE QUI L'ACCOMPAGNE

Salle des Fêtes à Chaumont-en-Vexin

14
avril

20h00

3€
sur le
territoire

TARIFS

3€
le 6 avril

5€
à Beauvais

Venez en bus
pour 1€
de +

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS

03 44 49 15 15

Tarifs réservés aux habitants
de la Communauté de Communes
du Vexin-Thelle
dans la limite des places disponibles



PARTENARIAT CULTUREL

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle s'associe avec le Théâtre du Beauvaisis pour vous proposer des spectacles professionnels à tarifs préférentiels.

La diversité est au programme et nous vous invitons à découvrir ci-après les 6 spectacles présentés sur le territoire de la CCVT et au théâtre à Beauvais.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- 3€ sur le territoire (pas de service de bus)
- 5€ au Théâtre du Beauvaisis (1€ de plus si vous prenez le bus)
- 3€ pour le spectacle enfant au Théâtre du Beauvaisis (1€ de plus si vous prenez le bus).

Renseignements et réservations : 03 44 49 15 15

Jeudi 14 octobre 2010 - 20h Salle des Fêtes à Loconville

Chanson : Un Jour mon prince (récital coquin / Bernard Rozet)

Deux femmes et un homme à la recherche d'un idéal. Leurs désirs sont souvent inassouvis et leur imaginaire sans limite.

Pas de répit pour les grenouilles et les crapauds ! Les désillusions, les rendez-vous manqués jalonnent un parcours semé de déclarations musicales et de mots d'amour pas toujours tendres.

"Un jour mon prince..." est une revue fantaisiste, une succession de numéros chantés – solo, duo, trio - accompagnés au piano avec pour fil conducteur la recherche du fameux prince charmant.

Chaque chanson raconte une situation particulière, un moment de vie cocasse, un souvenir, une anecdote, un fantôme...

Samedi 6 novembre 2010 - 20h30 Théâtre du Beauvaisis

Théâtre : Le Jeu de l'amour et du hasard (Marivaux / Philippe Calvario)

"Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour". Du jeu de rôle au jeu de massacre. Les maîtres et les valets échangent leur rôle pour tester le cœur de l'autre. Ironie du sort, les deux couples font de même et chacun se trouve en face de sa chacune sans le savoir, le jeu de "massacre amoureux" peut commencer. Marivaux mêle sans cesse, dans le langage amoureux, la légèreté et la gravité. La loi du désir. Ici, il faut aimer celui qu'on doit et ne pas aimer celui qu'on croit. Il faut donc vivre son désir interdit dans un monde où la valeur des sentiments est dictée par la loi. Est-ce un territoire si éloigné du nôtre aujourd'hui ? Je ne pense pas : devoir se battre pour faire exister son désir, pouvoir tout détruire pour lui. L'atteindre enfin, le vivre et dire "ce qui m'enchant le plus, ce sont les preuves que je vous ai données de ma tendresse". Philippe Calvario

Mardi 15 février 2011 – 20h30 – Théâtre du Beauvaisis

Danse - Humour : Méli-Mélo II (le retour) (Chicos Mambo)

Méli-Mélo II le retour est une invitation à revisiter le monde de la danse, le regarder sous un nouveau jour, celui du prisme de l'humour. Un spectacle qui propose le mouvement à tout prix, sous toutes ses formes et dans tous ses états : danse contemporaine, classique, aquatique, ethnique, technique, rythmique, baroque, sportive, humoristique.

Une liberté totale de mouvements pour faire tomber les barrières et décoller les étiquettes. Multi-danses sous multiformes car ce spectacle tient aussi bien de la danse, du théâtre, du mime, du clown... Méli-mélo II le retour propose de libérer la Danse de sa gangue amidonnée. Et Chicos Mambo propose d'en rire.

Jeudi 17 mars 2011 -20h Salle Multifonction à Fleury

Théâtre - Création : Dramuscules (Thomas Bernhard / Cie Thétral)

Bien sûr, Dramuscules c'est drôle, aussi !

Thomas Bernhard, auteur autrichien du 20ème siècle, nous propose de regarder l'humanité par ses travers. C'est énorme, on en rit, mais on n'échappe pas au tableau. Dans cet ensemble de pièces courtes et incisives, nous assistons au pire de ce qui peut se penser et se dire. Qu'il est difficile de vivre ensemble, l'idéologie nazie peut être si proche, encore... Mais l'auteur est un maître en art dramatique, voilà que les monstres frisent le sublime ! La question est : faut-il qu'un monstre apparaisse comme sublime ? Pas de danger, Bernhard dénonce, c'est son credo d'en appeler à la vigilance.

A l'occasion de ce spectacle, le metteur en scène, Marie Steen, vous rencontrera en amont de la pièce, le jeudi 10 mars 2011 à 18h30 dans la salle de la mairie à Fleury. Entrée libre.

**Mercredi 6 avril 2011 – 18h – Théâtre du Beauvaisis
Théâtre jeune public dès 8 ans : Le roman de Renart (Théâtre de la Canaille / Denis Buquet)**

L'idée de nous intéresser au Roman de Renart pour en faire quelque chose de surprenant, en nous fondant sur les qualités intrinsèques universelles des grandes fables, nous est venue de l'état de l'époque invraisemblable que nous traversons. L'insatiable appétit d'argent, de biens, de représentations sensationnelles chez certains de nos contemporains... nous a interpellé. En fait, raconter quelque chose de ces égarements qui puissent concerner les enfants est tout simplement devenu un but, comme une révélation dont nous avons besoin pour nous-mêmes. Renart est sans foi, ni loi, prédateur indomptable qui ne trouve jamais à se rassasier. Verve, truculence, raffinement dans la manigance, Renart est l'un des meilleurs ambassadeurs de la dénonciation de l'avidité et de la stupidité des hommes. Denis Buquet

Jeudi 14 avril 2011 – 20h – Salle des Fêtes à Chaumont-en-Vexin

Chanson : Gérard Morel & le Duet Qui l'Accompagne (Gérard Morel / Marie-Claire Dupuy / Alain Territo)

Gérard Morel s'amuse à caresser les mots. Avec une tendresse espiègle, il les entortille, les embrasse, les secoue, les câline, les chatouille, les console, les enivre. Car il a l'art et la manière : l'art d'écrire des chansons d'amour et d'humour à faire tourner les méninges en bourrique, la manière de les chanter à faire fondre les cœurs en larmes de rire !

Tour à tour acteur, metteur en scène, directeur de compagnie et d'un festival de théâtre, Gérard Morel se met à écrire par jeu, pendant l'été 1996, quelques "chansonnettes". En 1998, par défi, il les met en scène, entouré d'amis acteurs musiciens. C'est le début de l'aventure Gérard Morel et les Garçons qui l'accompagnent. Depuis, ses tours de chant ont été présentés dans près de 400 lieux en France. Trois disques sont nés de ces belles années.

CULTURE & TOURISME



Le programme culturel du territoire de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle est élaboré d'après les informations fournies par les associations et municipalités.

Celles contenues dans ce document sont indiquées à titre informatif. Si elles venaient à être modifiées ou supprimées sans en être informée, la Communauté de Communes ne pourrait être tenue pour responsable.

Certaines manifestations adressées uniquement aux habitants d'un village n'apparaissent pas. Toutes les manifestations présentes sur ce document sont ouvertes à tous.

Spectacles Vivants :



LES 10 ANS D'AL DENTE. Salle des Fêtes à La Villetertre.

Organisés par la Compagnie Théâtre Al Dente

les 18 et 19 septembre. Renseignements : 06 68 81 15 71
<http://cie.theatrealdente.free.fr>

VENT DIVIN Le 2 octobre à 20h30, salle des fêtes à Bouconvillers

Le 3 octobre à 15h30, salle des fêtes à Hardivillers-en-Vexin.

Organisé par ART NIAC Renseignements : 06 74 50 00 88

UNE AFFAIRE DE FAMILLE. Une comédie de Charles Istage

Le 9 octobre à 20h45 à la maison du village à Loconville.

Organisée par "La troupe des amis du four à pain"

Renseignements : 03 44 49 60 92

<http://theatre.fourapain.free.fr/site/accueil.html>

UN JOUR MON PRINCE. Dans le cadre du partenariat culturel entre la Communauté de Communes et le Théâtre du Beauvaisis

Le jeudi 14 octobre à 20h à Loconville

Entrée : 3€

Renseignements : 03 44 49 15 15



LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Dans le cadre du partenariat culturel entre la Communauté de Communes et le Théâtre du Beauvaisis **Le samedi 6 novembre à 20h30** à Beauvais

Entrée : 5€ / Prenez le bus pour 1€ de plus

Renseignements : 03 44 49 15 15

UNE AFFAIRE DE FAMILLE. Une comédie de Charles Istage

Le 20 novembre à 20h45 à la salle des fêtes à Thibivillers.

Organisée par "La troupe des amis du four à pain"

Renseignements : 03 44 49 60 92

<http://theatre.fourapain.free.fr/site/accueil.html>

Concerts :



CONCERT PHILARMONIQUE, 18 septembre à 20h30.

Eglise de Serans (entrée à définir). Organisé par le Comité des Fêtes de Serans. Renseignements : 03 44 47 97 49

Expositions et Conférences :



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 18 & 19 SEPTEMBRE.

Découvrez le patrimoine oublié, caché ou privé de notre territoire au cours de ce week-end européen...

LES LOISIRS D'AUTREFOIS Du 25 Septembre au 10 Octobre.

L'Association du Pétillon vous propose son exposition tri-annuelle autour des jeux et loisirs de 1850 à 1950 dans le Vexin.

Lieu : Le Bouleau

FETE DE L'OSIER ET DE LA VANNERIE FRANÇAISE.

Les 2 et 3 octobre 2010. Place du village à Reilly.

Organisée par l'ASCR Renseignements : 03 44 49 08 01

Cinéma :



SOIREES CINEMA, 20h30.

11 septembre à Bachivillers (06 12 85 37 76)

9 octobre à Bachivillers (06 12 85 37 76)

6 novembre à Bachivillers (06 12 85 37 76)

4 décembre à Bachivillers (06 12 85 37 76)

Entrée payante, les films sont choisis 2 mois à l'avance

Et retrouvez un film chaque mois à Bachivillers

Sorties & Ateliers nature :

LES RENDEZ-VOUS A LA FERME.

Enigmes vertes, dans l'intimité du Vexin de l'Oise 12 septembre. Organisés

par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans

Renseignements : 03 44 49 94 51

Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>



Randonnée pédestre et équestre, le 19 septembre. Organisée par l'ARV de Trie-Château Renseignements : 03 44 49 73 23



LES RENDEZ-VOUS A LA FERME.

Rando Bouquet, 3 octobre.

Organisés par Les Fleurs en Liberté, Petit-Serans Renseignements : 03 44 49 94 51

Site Internet : <http://fleursenliberte.free.fr>

LES JARDINIERS DE FRANCE.

Bourse aux Plantes, le 23 octobre

Randonnée pédestre et équestre, le 24 octobre.

Organisée par l'ARV de Trie-Château Renseignements : 03 44 49 73 23

Randonnée pédestre et équestre, le 27 novembre.

Organisée par l'ARV de Trie-Château Renseignements : 03 44 49 73 23

Sport :



LES 15 KM DE L'AUNETTE, le 3 octobre.

Parc Maurice Froment à Trie-Château. Organisés par Culture et Loisirs. Renseignements : 06 12 25 79 19

Brocantes :



BROCANTE, 12 septembre. Rue du château à Fay-les-Etangs.

Organisée par l'AFM.

Renseignements : 03 44 49 06 57 ou 03 44 49 13 63

BROCANTE & FÊTE FORAINE, 25 & 26 septembre.

(sous réserve de confirmation). Organisées par Bachi en Fête.

Renseignements : 06 12 85 37 76

32ème FOIRE A TOUT, 26 septembre. Organisée par "Chaumont en fête".

Renseignements : 03 44 49 00 46

FOIRE A TOUT, le 10 octobre. Commune de Trie-Château.

Organisée par la commune. Renseignements : 03 44 49 43 43

BROCANTE, le 24 octobre. Organisée par le Comité des Fêtes

de Boissy-le-Bois. Renseignements : 03 44 49 25 27

Marché de Noël :



MARCHE DE NOËL, 27 & 28 novembre. Ouvert de 10h à 19h (sous réserve de confirmation). Organisé par Bachi en Fête. Renseignements : 06 12 85 37 76

11ème MARCHE DE NOËL, 27 & 28 novembre.

Organisé par "Chaumont en fête".

Renseignements : 03 44 49 00 46

MARCHE DE NOËL, 18 & 19 décembre.

Organisé par le Comité des Fêtes.

Commune de Liancourt-Saint-Pierre.

Renseignements : 03 44 49 05 39

Autres Rendez-vous :



FETE PATRONALE, les 11 et 12 septembre.

Fête foraine, feu d'artifice sur la mare le samedi soir, foire à tout le dimanche. Organisée par le Comité des Fêtes de La Villetertre. Renseignements : 03 44 49 06 14

LOTO, 24 octobre. Organisé par "Chaumont en fête".

Renseignements : 03 44 49 00 46

HALLOWEEN, le 30 octobre. Salle des Fêtes à Trie-Château.

Organisé par l'association des Chenapans.

Renseignements : 03 44 02 21 54

HALLOWEEN, le 31 octobre. Organisé par le Comité des Fêtes

de Boissy-le-Bois. Renseignements : 03 44 49 25 27

SOIREE LOTO, 13 novembre à 20h30.

Organisée par Bachi en Fête. Renseignements : 06 12 85 37 76

SOIREE LOTO, 13 novembre à 20h30.

Salle des Fêtes de Trie-Château. Organisée par l'association des Chenapans. Renseignements : 03 44 02 21 54

SOIREE PAELLA, le 13 novembre. Organisée par le Comité des

Fêtes de Boissy-le-Bois. Renseignements : 03 44 49 25 27

TELETHON, 4 décembre. Commune de Liancourt-Saint-Pierre.

Renseignements : 03 44 49 05 39

N'hésitez pas à vérifier auprès de l'organisateur le maintien de la manifestation avant de vous déplacer.

La communauté de Communes du Vexin-Thelle vous souhaite une agréable année culturelle 2010.

A Loconville



Le dimanche 19 septembre 2010, à partir de 10h00, sur la place du village, premier rassemblement de voitures anciennes. Animation et restauration sur place.

Renseignements en mairie
Tél. : 03 44 49 17 48

CULTURE & TOURISME

un JOUR mon prince...

Récital coquin

♥ création **L'EQUIPE ROZET**
♥ mise en scène et conception **Bernard Rozet**



3€

14
oct.

20h00

♥ avec Anne-Lise Faucon & Jeanne-Marie Levy : **chant**,
Pascal Hild : **piano**

Salle des Fêtes à Loconville

Renseignements & Réservations

03 44 49 15 15



SPORTS & LOISIRS

Le centre Aquavexin innove encore !

Le centre Aquavexin propose une nouvelle activité depuis le mois de mai, en cours collectifs : "Le Biking".

"Le Biking" est un cours de vélo d'intérieur, d'une durée de 45 minutes.

Vous roulez au rythme d'une musique stimulante sur un parcours équivalent à 20-25 kilomètres de terrains variés. C'est une activité qui permet de dépenser un grand nombre de calories.

Alors n'attendez pas plus longtemps, venez et découvrez l'athlète qui se cache en vous !



Pour plus d'informations, contacter le centre Aquavexin au 03 44 22 06 44
129 Route Nationale - 60590 TRIE-CHATEAU
Email : aquavexin@recrea.fr

PLANNING D'ANIMATIONS AU CENTRE AQUAVEXIN

De septembre à décembre 2010



	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier 2011
Soirées	Samedi 18 et dimanche 19 septembre <i>Portes ouvertes</i>	Samedi 23 octobre <i>Soirée à thème</i>	Jeudi 18 novembre <i>Soirée Zen</i>		Samedi 22 janvier <i>Anniversaire + Soirée Parrainage</i>
Evènements sportifs		Mercredi 5 octobre <i>Soirée Fitness</i>		Lundi 6 au dimanche 19 décembre <i>Défilé sport</i>	
Kids				<i>Noël enfants</i>	
Atelier dessin	Un samedi sur deux de 15h00 à 17h00				
Expositions		<i>Dessins de Paula</i>			
Animations bébés nageurs		Samedi 23 octobre		Samedi 18 décembre	
Animations petit déjeuner	Dimanche 26 septembre	Dimanche 31 octobre	Dimanche 28 novembre	Dimanche 19 décembre	Dimanche 30 janvier



**Du 1er mai au 30 septembre,
le complexe aquatique
est ouvert le samedi jusqu'à
20 heures.**

SPORTS & LOISIRS

Semaine de découverte multisports

La Communauté de Communes peut se féliciter de compter sur son territoire des associations et clubs sportifs aussi dynamiques, que divers.

Fort de ce constat, la Communauté de Communes a souhaité, en partenariat avec le Centre Social Rural à CHAUMONT-EN-VEXIN et certains clubs et associations, faire découvrir aux enfants de 10 à 14 ans pendant les vacances scolaires quelques-unes des différentes activités sportives praticables sur notre territoire.

Une semaine de découverte (mêlant des sports variés) est donc organisée et proposée aux enfants du territoire qui ont entre 10 et 14 ans.

Cette semaine de découverte est proposée du 25 au 29 octobre 2010.

ATTENTION : le nombre de places est limité à 30 :

Les inscriptions se feront de la façon suivante :

- Demande du dossier d'inscription par fax : au 03 44 49 41 59
- ou email : sandra.baralle@cc-vexin-thelle.fr,
- ou à retirer auprès de la Communauté de Communes du VEXIN-THELLE Route de Beauvais 60240 CHAUMONT-EN-VEXIN.

• Le dossier devra être renseigné le plus rapidement possible et envoyé ou déposé à la Collectivité avec tous les documents demandés.

• L'inscription pour les 30 places disponibles se fera dans l'ordre d'arrivée des dossiers (les dossiers prioritaires étant les dossiers complets).

Outre la découverte de diverses activités, les enfants seront transportés par bus vers les différents lieux d'entraînements.

Ils déjeuneront à la cantine à CHAUMONT-EN-VEXIN. Le goûter est également compris dans la prestation.

Les enfants inscrits à cette semaine devront pratiquer TOUTES les activités proposées, à savoir, 7 activités sur 5 jours (suivant le planning ci-dessous).

La participation financière (transport compris quand il est nécessaire, repas du midi, goûter) est de 30 € par enfant pour les 5 jours.

Les demandes de dossier et inscriptions sont ouvertes du lundi 13 septembre 2010 au 24 septembre 2010.



PLANNING D'ACTIVITES MULTI-SPORTS POUR LA SEMAINE DU 25 AU 29 OCTOBRE 2010

	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29
8h15	ACCUEIL DES ENFANTS au parking du collège Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin				
8h30	DEPART EN BUS				
9h00 à 11h30	Eau : AQUAVENIN (Trie-Château) NATATION WATER POLO	Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DU BASKET	Lieu : Tennis Club de la Trinité à Tourly DECOUVERTE DU TENNIS	1/2 groupe : Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DE L'ESCRIME 1/2 groupe : Lieu : TERRAIN DE FOOTBALL (CHAUMONT-EN-VEXIN) DECOUVERTE DU FOOTBALL	1/2 groupe : Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DE LA DANSE MODERNE 1/2 groupe : Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DE LA DANSE COUNTRY
11h45	DEPART EN BUS POUR LA CANTINE				
12h00 à 13h00	DEJUNER A LA CANTINE SCOLAIRE (Chaumont-en-Vexin)				
13h15	DEPART EN BUS VERS LES LIEUX D'ACTIVITES				
13h30 à 17h00	1/2 groupe : Lieu : CLUB DE BERTCHERES (Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DU GOLF 1/2 groupe : Lieu : Club de BERTES (Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DU GOLF	1/2 groupe : Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DE L'ESCRIME 1/2 groupe : Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DU FOOTBALL	1/2 groupe : Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DE LA DANSE MODERNE 1/2 groupe : Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DE LA DANSE COUNTRY	Lieu : Halle des Sports du Vexin-Thelle (Gymnase Guy de Maupassant à Chaumont-en-Vexin) DECOUVERTE DU BASKET	Lieu : AQUAVENIN (Trie-Château) "Espace Péria" TOBRIGAN + FYSIOLENE ESPACE LUDIQUE
17h15	RETOUR EN BUS				
17h30	FIN DES ACTIVITES - REPRISE DES ENFANTS A LA HALLE DES SPORTS DU VEXIN-THELLE A CHAUMONT-EN-VEXIN				

* Accueil des enfants à la Halle des Sports du Vexin-Thelle à Chaumont-en-Vexin



Des médailles pour le Tai-Chi-Chuan

Les 6 et 7 février 2010 à Paris, notre association de "Tai Chi Chuan" s'est vu remercier pour notre participation aux championnats de France de "Tai Chi Chuan", "tuishou" et arts martiaux chinois internes organisés par la Fédération française de "wushu". Trois médailles de bronze viennent s'ajouter à notre palmarès déjà bien garni les années précédentes avec notre professeur Patricia Coulon qui nous a montré l'exemple. Suite à une préparation exigeante où nos participants n'ont pas compté leur temps, leur travail a été récompensé.

Domitille SOUMAGNAC au "taolu mains libres style Tung" a gagné une médaille de bronze lors de son passage remarqué par les juges. Le "taolu mains libres" est une épreuve qui consiste à présenter une suite de mouvements de "Tai Chi Chuan" devant un jury qui note la prestation.

Désiré DEFOREL, lors de l'épreuve du "tuishou à pas fixes" a décroché une première médaille de bronze et s'est reconcentré pour la deuxième épreuve du "tuishou à pas mobiles" et a remporté sa deuxième médaille de bronze. Le "tuishou" correspond en français "aux mains collantes". Les deux concurrents commencent dans la position dos de la main contre dos de la main. Le but est de déséquilibrer l'adversaire pour les pas fixes et de le faire sortir de la surface de combat pour les pas mobiles.

Grâce aux compétences et à la patience de notre professeur Patricia Coulon, plusieurs fois médaillée aux championnats de France et d'Europe, nos deux athlètes ont su porter son enseignement pour représenter au plus haut rang français notre association et notre style de "Tai Chi Chuan".

Les cours ont lieu :

19 h à 21 h pour tous

21 h à 22 h - Armes, Sanshou et Tuishou

LUNDI à Chaumont-en-Vexin – Gymnase Saint-Exupéry

Association "Art de longue vie"

www.art-de-longue-vie.net

03.44.79.13.24 patriciacoulon@wanadoo.fr



Un grand merci à Monsieur et Madame LAFEUILLADE (commune de Bouconvillers)



La Communauté de Communes du Vexin-Thelle, lors de son conseil communautaire du 29 juin dernier, a souhaité mettre à l'honneur Monsieur et Madame LAFEUILLADE pour service rendu aux habitants du territoire.

En effet, Madame LAFEUILLADE a été pendant 21 ans, élue à Bouconvillers et Monsieur

LAFEUILLADE a tenu plusieurs années, la Présidence du club de judo à Chaumont-en-Vexin.

Encore merci à tous les deux !

Association Sportive à Boury-en-Vexin



L'Association Sportive à Boury-en-Vexin est affiliée à la Fédération d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFPGV).

Elle organise des cours de gymnastique les mercredis soir de 20 h à 21 h en période scolaire de septembre à juin.

Ces cours ont lieu à la salle des fêtes à Boury-en-Vexin et sont animés par Monsieur Jean-Philippe NARIANA.

Pour tous renseignements :

Madame Elisabeth TERTRE

02 32 55 31 84 ou 02 32 55 05 13

SPORTS & LOISIRS

Finale de la Coupe de l'Oise de Football des vétérans

Le jeudi 13 mai dernier, le Club Sportif Chaumontois affrontait, en Finale de la Coupe de l'Oise de Football VETERANS, le club de l'AS Plailly. Ce dernier, victorieux en 2004, puis en 2006, 2007, 2008 et 2009, visait donc une 5ème victoire consécutive.

Il n'en fut rien...

A l'issue d'une partie serrée, où le Club Sportif Chaumontois avait toutefois une mainmise légèrement supérieure dans les phases offensives, le score final restait nul et vierge. Il fallait donc avoir recours à la séance des tirs au but !!!

Moment intense, dramatique, émotionnel, où finalement, le Club Sportif Chaumontois s'y montrait plus adroit grâce notamment à son gardien de but qui stoppait 2 tirs adverses pour conclure la partie sur un score de 4 à 3 en faveur des Chaumontois.

La Coupe de l'Oise Saint Lucien rejoint donc pour la 1ère fois de son histoire les rangs « Bleu et Blanc » chaumontois.



Tennis Club de la Troësne

Le Tennis Club de la Troësne qui s'était qualifié pour les finales régionales le mercredi 23 juin dernier, a terminé deuxième et a remporté un chèque de 1 500 euros qui va l'aider à développer son action "tennis adapté" (qui concerne maintenant 36 joueurs du CAT de La Villetertre).

En plus de ce prix, les joueurs de cette opération viennent d'être invités au premier championnat de France de "tennis adapté".

Ils seront encadrés par leur éducatrice ainsi que par les enseignants et bénévoles du club, du 1er au 3 octobre prochains. Après le prix "innov assoc" du Conseil Régional et le challenge du développement de la ligue de Picardie, le Tennis Club de la Troësne truste les prix.



Tennis Club de la Troësne Venez jouer avec nous !

- Mini tennis gratuit (hors licence et cotisation) dès l'âge de 4 ans
- Cours pour les jeunes et les adultes (groupes formés en respectant le niveau de chacun)
- Cours adultes en journée (vos enfants sont à l'école ? Venez vous faire plaisir !) et en soirée
- Ecole de tennis de 1 h à 3 h par semaine
- Centre d'entraînement et groupe avenir club
- Cotisations "famille" à prix bas (3 mois offerts pour les nouveaux adhérents)

Adresse des courts :

Etang et Zone de Loisirs – 60240 TOURLY

Inscriptions pour la saison 2010/2011

Des permanences au club seront assurées :

Les 11 et 12 septembre 2010 (portes ouvertes)

Les mercredis 8 et 15 septembre 2010

Pour tous renseignements :
Juliette PILLE 06 29 47 77 32
j.pille@sfr.fr
marc.ginfray@fft.fr

10ème TOURNOI INTERNATIONAL 14 ANS ET MOINS

TENNIS CLUB DE LA TROESNE

DU 13 AU 16 FEVRIER 2011



CONTACT :

Marc GINFRAY

Portable : 06 17 36 57 59

marc.ginfray@fft.fr

Tennis Club de la Troësne
173 chemin de la briquerie
60240 FLEURY

www.tctroesne.com

Yoga et Yoga Nidra

A la fois dynamique et apaisante, la séance de yoga traditionnel vous permet de vous ressourcer et de vous détendre tout en développant la présence reliée au souffle et la maîtrise de soi tant au plan physique, émotionnel que mental.

Cours animés par Françoise FAURE
Tél. : 06 78 90 06 05

Chaumont-en-Vexin (Centre Social), Delincourt,
Montjavoult, Fay-les-Etangs, Eragny sur Epte.

Qi Gong

Art énergétique chinois de santé et de longévité, la séance s'appuie sur l'apprentissage du mouvement naturel, le contrôle de la respiration en harmonie avec le geste, avec pour base essentielle la pratique de la pleine conscience.



**Cours animés par Christian SPITERI Tél. : 06 84 21 41 98 CHAUMONT-EN-VEXIN (Centre Social).
Consulter le SITE : www.qi-gong-yoga.com pour les lieux et horaires
Reprise des séances à partir du 20 septembre 2010**

Association Sportive à Montagny-en-Vexin

AÏKIDO

Reprise des cours le mercredi
15 septembre 2010 à 19h30
au dojo

**Contact : Jacques MANOUKIAN
Tél. : 03 44 49 94 30**



JUDO

(enfants à partir de 4 ans)
Inscriptions le samedi
11 septembre 2010 à 14h00
à la fête de la jeunesse

**Contact : Jean-Claude BEKALE
Tél. : 06 12 01 64 14**



YOGA

Reprise des cours le jeudi
16 septembre 2010 à 20h00
au dojo

**Contact : Anne GILLES
Tél. : 03 44 49 92 36
(après 19 heures)**



SPORTS & LOISIRS

Nouveau

LES ECURIES DE BERTICHERES

Enseignement, formation et passage d'examens.

- Débouillage, valorisation d'équidés.
- Coaching en concours dans les 3 disciplines olympiques et Hunter.
- Stages durant les vacances scolaires.

Responsable des Ecuries :
Lucie Demarez, Monitrice BEES1

Country-Club de Chaumont-en-Vexin
Château de Bertichères
60240 Chaumont-en-Vexin
Tél. : 03 44 49 00 81
Site web : www.cheval-paris.fr



L'attelage de Boissy-le-Bois vous accompagne pour passer une journée inoubliable

Passionnés par le monde du cheval et plus particulièrement par une de ses disciplines, l'attelage, Anick et Yvan Prouvost ont eu envie de faire partager à un large public, la joie des promenades en calèche et la découverte de la nature.

Choisis pour leur docilité exceptionnelle, faciles à éduquer, endurants et chevaux de loisir par excellence, ils ont acquis 2 "Franches Montagnes" qui ont rejoint la commune de Boissy-le-Bois.

L'attelage est ainsi composé de Laura et Ecuador, une jument et un hongre (cheval qui a été castré) de 4 ans.

L'Attelage de Boissy vous propose des promenades en famille sur des circuits qui peuvent être, soit proposés par Mr et Mme Prouvost avec des durées variables, soit réalisés en adéquation avec la demande des clients, qui peuvent donc à loisir créer, au gré de leurs envies, un circuit d'une heure, ou d'une journée en y intégrant une pause déjeuner conviviale.

L'attelage est aussi pressenti pour des mariages, des anniversaires, des fêtes de villages, ou pour toutes autres occasions...

Pour tous renseignements et réservation, vous pouvez contacter Anick et Yvan Prouvost au 06 29 83 62 83 ou au 06 73 43 09 93.



VTT par équipe de deux - Les 3 heures de Courcelles-lès-Gisors

Imaginée par Alain Hoebeke pour être à la fois conviviale, amicale et sportive puis créée dès 2003 par l'Association Les Crocos du Marais, cette course VTT par équipe de deux est chronométrée. Elle réunit de 30 à 50 équipes, récompensées suite au classement par une remise de coupes.

Pour sa 8ème édition du dimanche 6 juin 2010, 36 équipes se sont inscrites. A une heure du départ, un orage a éclaté, nécessitant d'avoir un bon niveau pour profiter du circuit composé en partie de belles montées et de descentes bien techniques, dans les sentiers aux cailloux et aux racines devenus par endroit très glissants. Devant cette difficulté due à la pluie, 12 équipes ont abandonné !

A 9 heures précises, les 24 équipes courageuses se sont élancées sur les chemins de Courcelles-lès-Gisors, à travers bois et plaines, trois heures durant.

La boucle très bien balisée est couverte en 20 minutes par les plus expérimentés. Le relais se passe sur la place du village. Ravitaillement, animations et encouragements y sont au rendez-vous dans l'attente du retour des coéquipiers.

Un grand merci aux quelques 40 bénévoles dévoués qui contribuent à la réussite de cette épreuve convoitée.

Cette course, très bien organisée aux dires des concurrents, conserve son esprit bon enfant même si la compétition est bien présente, et à en écouter certains, la difficulté due à la pluie était, somme toute, plus physique que technique.

Un grand bravo à tous les valeureux équipiers !

Et vivement la prochaine édition des 3 heures de Courcelles-lès-Gisors.



Renseignements :
Alain 02 32 55 46 92 ou 06 77 32 17 31

Marché aux fleurs à Chaumont-en-Vexin

Le 7ème marché aux fleurs à Chaumont-en-Vexin s'est tenu sur le terrain de boules, allée Saint-Nicolas, le samedi 8 mai dernier.

Encore plus d'affluence cette année que l'année dernière : les chaumontois ont pris l'habitude de venir chercher le sac de terreau, offert gracieusement par la mairie, afin de fleurir leurs fenêtres, balcons et jardins ; 284 sacs ont été distribués.

L'équipe municipale était présente de 9h00 à 18h30 sous un soleil printanier.

Merci à Sandra, Raymond, Serge, Philippe, Martine, Monique et Hubert d'avoir fait de cette journée une réussite...dans la bonne humeur générale...

Les pépiniéristes, M. Etienne de Gisors et M. Henault de Monneville (qui produit de A à Z ses plants), proposaient aux promeneurs : potées fleuries et fleurs vivaces pour les jardins, légumes et arbustes fruitiers pour les potagers. Les plants de tomates ont eu beaucoup de succès...

Nous tâcherons de faire encore mieux l'année prochaine.



SÉCURITÉ

Centre d'Incendie et de Secours à Chaumont-en-Vexin

Pour information : loi sur les détecteurs de fumées qui sera applicable d'ici 5 ans :

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté la loi, cette dernière est promulguée par le Président de la République dont la teneur stipule :

- Art.L. 129-8. L'occupant d'un logement, qu'il soit locataire ou propriétaire, installe dans celui-ci au moins un détecteur de fumée normalisé. Il veille à l'entretien et au bon fonctionnement de ce dispositif.
- Cette obligation incombe au propriétaire non occupant dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat, notamment pour les locations saisonnières, les foyers, les logements de fonction et les locations meublées. Ce décret fixe également les mesures de sécurité à mettre en œuvre par les propriétaires dans les parties communes des immeubles pour prévenir le risque d'incendie.

• L'occupant du logement notifie cette installation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

• Art.L. 129-9. Un décret en Conseil d'Etat définit les modalités d'application de l'article L.129-8, notamment les caractéristiques techniques du détecteur de fumée normalisé et les conditions de son installation, de son entretien et de son fonctionnement.



Les Sapeurs-Pompiers à Chaumont-en-Vexin recrutent

85 % des Sapeurs-Pompiers sont des volontaires qui démontrent chaque jour que dévouement, solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi ?

Pour vivre un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de son métier, de ses études, tout en tenant compte de sa vie de famille. (Engagement quinquennal reconductible).

Où ?

Dans les Centres d'Incendie et de Secours.

Comment ?

- Etre âgé de 16 à 55 ans.
- Pour les mineurs, obtenir le consentement écrit du représentant légal.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique après examen par un médecin de Sapeur-Pompier volontaire.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Jouir de ses droits civiques.

Pour toutes informations, prendre contact avec le Capitaine David REYNE chef de centre à Chaumont-en-Vexin au 03 44 49 47 60



Les Sapeurs-Pompiers à Chaumont-en-Vexin recrutent.

Un acte d'engagement citoyen par excellence au service des autres.

POURQUOI PAS VOUS ?



Centre de Secours à Chaumont-en-Vexin

ZI d'Angean

Tel: 03.44.49.47.60



DIVERS

Le Château de Bertichères innove :

Votre cérémonie au Château de Bertichères



Le plus beau jour de votre vie au château de Bertichères :

Un site préservé près de Paris

Le château est une construction des 17^e et 18^e siècles ayant 17 chambres nées en particulier et 10 crochets.

4 salles vestiges, trois de réception dans le parc d'une surface de 300 m² et six 2 vestiges de 9 m² chacun.

Sur place : La piscine au centre idéal à proximité pour vos fêtes.

au golf 18 trous, deux terrasses de tennis en terre battue, centre équestre : culture et randonnée.

salle de fitness, deux salles de billards, balade en vélo...



Country-Club du Château de Bertichères - 60240 Chaumont-en-Vexin

Hôtel, Réceptions, Séminaires, Evénements d'entreprises

Tel : 03 44 49 00 81 - Site et plan d'accès : www.golf-paris.net - Mail : golfclub@chateau-berticheres.net

Possibilité de se marier à la chapelle Saint-Eutrope située sur le domaine

Contactez-nous pour visiter le château et pour un devis personnalisé

DIVERS



**La Commune de JOUY-SOUS-THELLE
a ouvert son Site Internet
le 18 mars 2010,
consultable à l'adresse :**

<http://www.jouysousthelle.fr>

Vous souhaitez contacter vos Vice-Présidents ?

**Appelez la Communauté de Communes
du Vexin-Thelle au 03 44 49 15 15**

- ▶ **Monsieur Bertrand GERNEZ**
Aménagement du territoire /
Tourisme et culture
- ▶ **Monsieur Pierre RAMBOUR**
Economie / Emploi / Formation
- ▶ **Monsieur Jean-Jacques GODARD**
Sport / Education
- ▶ **Monsieur Philippe MORIN**
Collecte et traitement des déchets

▶ **Monsieur Jean-Pierre GILLES**
Action sociale

▶ **Monsieur Pascal LAROCHE**
Eau / Assainissement / Spanc

▶ **Monsieur Victor GRAMMATYKA**
Conseil Intercommunal
de Sécurité et de Prévention
de la Délinquance

**Venez découvrir le site de la Communauté
de Communes du Vexin-Thelle
www.vexin-thelle.com**

Si vous avez des suggestions ou propositions à faire concernant la rédaction de ce bulletin d'information, n'hésitez pas à nous contacter à la
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE, route de Beauvais à Chaumont-en-Vexin 60240 - Tél. : 03 44 49 15 15

Site internet : www.vexin-thelle.com - e mail : info@cc-vexin-thelle.fr Dépôt légal : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN-THELLE -
Directeur de publication : Gérard LEMAITRE - Rédacteur : Isabelle PERROT - ISSN 1240957 X Titre clé : VEXINFO - Edité à 8200 exemplaires.